

Image not found or type unknown



Ma maison louer ,sans que j'en sache rien..

Par **rachel**, le **30/04/2009** à **22:12**

Bonjour, je suis copropriétaire avec mon ancien ami d'une maison, celui-ci ne paye plus le loyer depuis que j'ai fait un dossier en banque de France pour surendettement, car je ne pouvais plus payer mon loyer actuel + charges et 4 enfants, je me retrouve donc avec la totalité de la dette qui s'élève à 110 000 €, en attendant ma demande au tribunal, on m'a conseillé de porter plainte, car ce monsieur a presque après avoir renoué la maison a fait signer un bail de location, et je n'ai signé aucun papier, ce monsieur touche bien sûr les loyers, ainsi que les cautions ; et je continue à payer 450€ à la banque de France en attendant que la banque elle-même, solde le bien en question, quel recours puis-je avoir, c'est très urgent merci de votre réponse cordialement, rachel..